

Deux nouveaux trackers chez Amundi ETF pour verdir la planète



Amundi ETF annonce le lancement de deux nouveaux trackers :

- Amundi Global AGG SRI - UCITS ETF DR
- Amundi MSCI AC Far East Ex Japan ESG Leaders Select - UCITS ETF DR.

Ces nouveaux ETF sont classés article 8 selon la réglementation SFDR¹.

Amundi Global AGG SRI - UCITS ETF DR : une large exposition obligatoire avec un filtre ESG

Amundi Global AGG SRI - UCITS ETF DR permet aux investisseurs d'avoir accès à 1200 émetteurs notés Investment Grade sélectionnés grâce à une approche ESG qui applique :

¹ SFDR: « Sustainable Finance Disclosure Regulation » – 2019/2088/UE. Réglementation de l'Union Européenne qui requiert, entre autres, la classification des produits financiers en fonction de leur intensité ESG. Un fonds est dénommé « Article 8 » s'il promeut des caractéristiques ESG entre autres objectifs financiers, ou « Article 9 » lorsqu'il affiche un objectif d'investissement durable. Tout fonds ne répondant pas aux deux catégories précédentes est un fonds « Article 6 ».

- Une exclusion stricte des émetteurs impliqués dans des activités commerciales telles que l'alcool, le tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, les OGM, l'énergie nucléaire, les armes militaires, les armes à feu civiles et le charbon thermique.
- Une sélection des 80% meilleurs émetteurs selon leur score ESG.

Ce nouvel ETF affiche des frais courants compétitifs de 0,14%² seulement.

Amundi MSCI AC Far East Ex Japan ESG Leaders Select - UCITS ETF DR : une exposition durable et exclusive au marché actions de l'Extrême-Orient ex-Japon

Amundi MSCI AC Far East Ex Japan ESG Leaders Select - UCITS ETF DR est un ETF unique et durable permettant d'investir dans deux marchés développés et sept pays émergents de l'Extrême-Orient, à l'exception du Japon. Il est basé sur :

- Des exclusions strictes des entreprises impliquées dans les activités suivantes : armes controversées, armes nucléaires, armes à feu civiles, tabac, alcool, armes classiques, jeux de hasard, énergie nucléaire, pétrole et gaz non conventionnels et charbon thermique.
- Une approche "best in class" avec une exposition suffisamment large combinée à une sélection du top 50% des entreprises ayant les meilleurs scores ESG.

Ce nouvel ETF est le moins cher³ de son univers géographique avec des frais courants de 0,25%.

Vous souhaitez en savoir plus ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- ☎ 01.42.85.80.00

² Frais courants : Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés..